



GUIDE DES FORMATIONS DE HANDBALL 2011-2012

VERSION DU 24 AOÛT 2011

*Les stages d'arbitrages seront renseignés
dans une prochaine version.*

Former pour continuer

À une époque où nous ne parlons plus que d'argent, de budget, de structures et de murs, notre réussite et notre savoir-faire résident avant tout dans notre capacité à être forts humainement, à nous reproduire en termes de compétence à guider le handball.

L'encadrement du handball est aujourd'hui sa force ; il a la responsabilité de la transmission de la culture acquise.

L'enjeu de demain pour la FFHB est un enjeu qui doit rester humain, concentré sur les acteurs qui délivrent la connaissance, mais surtout le savoir-être aux nouvelles générations.

L'entraîneur, c'est celui qui entraîne les autres dans tous les sens du terme, encore plus aujourd'hui qu'hier.

En quinze ans, le bénévole est devenu professionnel et ses compétences sont aussi un autre challenge des temps qui viennent.

Des formations plus diversifiées vers tous les publics d'encadrement, des formations en lien avec les nouveaux métiers du handball : voilà le contenu de ce catalogue qui ne vaut que parce que la réussite du handball est assise sur l'humain.

Philippe BANA
Directeur technique national

QUELQUES ABRÉVIATIONS

ADS : agent de développement sportif

EN : entraîneur national

CTN : conseiller technique national

CTF : conseiller technique fédéral

CTS : conseiller technique sportif

DTN : direction technique nationale

ETR : équipe technique régionale

ETD : équipe technique départementale

BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DE JEPS : diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DES JEPS : diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

CREPS : centre régional d'éducation populaire et des sports

DDCS : direction départementale de la cohésion sociale

DRJSCS : direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

- 4 Les itinéraires existants
- 5 Présentation de l'architecture fédérale
- 5 Présentation des diplômes d'État

- 6 **DIPLÔMES FÉDÉRAUX**
 - Niveau régional**
 - 7 Formateur de cadres
 - 8 Coordonnateur responsable de formation
 - 9 Animateur de handball
 - 10 Entraîneur régional de handball
 - Niveau interrégional**
 - 11 Entraîneur interrégional de handball
 - 12 — mention enfants
 - 13 — mention jeunes
 - 14 — mention adultes
 - 15 — Formation continue des cadres (recyclages)
 - Niveau national**
 - 16 Entraîneur fédéral de handball
 - 17 — mention enfants
 - 17 — mention jeunes
 - 18 — mention adultes
 - Autres formations de niveau national**
 - 19 — Formateur de formateurs
 - 19 — Handensemble
 - 20 — 18^e École Française d'entraîneurs
 - 20 — Rendez-vous Georges Petit
 - 20 — Rencontres Guy Otternaud

- 21 **DIPLÔMES D'ÉTAT**
 - 22 — BP JEPS, DE JEPS et DES JEPS
 - 23 — Professorat de sport

- 24 **LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**
 - 25 — CTF, ADS et chargés de développement
 - 25 — Colloque national des CTS
 - 25 — Colloque national « Formation initiale du joueur de handball... »
 - 25 — Entraîneurs de D1M, D2M et D1F et Responsables des centres de formation masculins et féminins

- 26 **STAGES D'ARBITRES**
 - 27 — Calendrier des formations Arbitres G1, G2, G3, G4, Espoirs et ...

- 28 **PROFESSIONNALISATION**
 - 29 — Une démarche qualité
 - 30 — Le service aux clubs
 - 31 — Financement dans le cadre de la formation professionnelle continue
 - 33 — Le réseau AGEFOS

- 34 **LES OUTILS DE FORMATION**
 - 35 — Valorisation des acquis de l'expérience (VAE)
 - 35 — Anim'h@nd
 - 36 — Carte de l'entraîneur
 - 36 — Documentation technique et vidéo

- 37 **FINANCER SA FORMATION**
 - 38 — Comment financer votre projet de formation
 - 41 — Tarifs des formations
 - 42 — Formulaire d'inscription

- 43 Coordonnées des ligues et des comités

LES ITINÉRAIRES EXISTANTS

Votre objectif :

devenir entraîneur bénévole
ou se perfectionner dans
cette activité

devenir entraîneur
professionnel

pour y parvenir :

obtenir un diplôme fédéral

obtenir un diplôme d'État

Votre situation actuelle peut se déterminer par :

votre niveau de
qualification
(possibilité de
positionnement par la
validation d'acquis de
l'expérience*)

l'équipe que vous
entraînez

votre niveau
d'implication en
formation de
cadres

pour l'améliorer :

formation professionnelle
continue

autres formations

* Pour la validation d'acquis de l'expérience, contactez le CTS de votre ligue

L'ARCHITECTURE FÉDÉRALE

DIPLÔME	DURÉE	RESPONSABILITÉS
Formateur de cadres	<i>variable selon formation requise</i>	sous la responsabilité de l'ETR
Coordonnateur responsable de formation		
Animateur de handball	120 heures	Comité habilité par l'ETR
Entraîneur régional de handball	120 heures	Ligue (ETR)
Entraîneur interrégional de handball mention Enfants, Jeunes ou Adultes	120 heures par certification	DTN – Zones techniques
Entraîneur fédéral de handball mention Enfants, Jeunes ou Adultes	160 heures par certification	DTN

LES DIPLÔMES D'ÉTAT

Rappel : les diplômes d'État BEES1 et BEES2 sont remplacés depuis 1^{er} janvier 2011 par le BP JEPS, le DE JEPS et le DES JEPS. Les diplômes d'État permettent l'accès aux filières des collectivités territoriales.

MÉTIERS	DIPLÔMES NÉCESSAIRES
Animateur en club, en comité ou en ligue	BP JEPS <i>brevet professionnel, spécialité Activités sports collectifs, mention handball</i>
Conseiller technique fédéral	
Entraîneur de club dont l'équipe évolue en championnat de France	DE JEPS <i>diplôme d'État, spécialité Perfectionnement sportif, mention handball</i>
Responsable de pôle	
Entraîneur de centre de formation	
Formateur de cadres	
Entraîneur dont l'équipe évolue en LNH, LFH ou D2M	DES EPS <i>diplôme d'État supérieur, spécialité Performance sportive, mention handball</i>
Formateur de formateurs	
Directeur technique de club Manager général	

Deux diplômes de formateur de cadres ont été mis en place depuis la saison 2008-2009.

Le développement de ces qualifications, prioritaire à la structuration de l'encadrement de la pratique du handball, nous engage à reconnaître les compétences existantes et à aider ceux qui assument les formations, en particulier des formateurs d'animateur de handball et d'entraîneurs régionaux. Un premier niveau, **formateur de cadres**, qualifie le formateur qui intervient ponctuellement dans une formation et dans un champ donné. Un second niveau, **coordonnateur responsable de formation**, qualifie la personne qui propose une circonstance de formation correspondant à l'un des 2 niveaux de qualification ci-dessus, et qui en assume le complet déroulement.

Cette personne propose un **dossier d'habilitation** pour cette formation à l'ETR.

C'est le CTS chargé de la formation de cadres au sein de l'ETR qui attribue ces qualifications.

Enfin, un stage « Formateur de formateurs » est accessible aux formateurs de cadres en responsabilité : **cf. page 19**.

Formateur de cadres

PRÉSENTATION

Diplômes requis : Entraîneur régional et BP JEPS Sports collectifs mention handball ou DE JEPS Perfectionnement sportif mention handball.

Formations requises : Réunion de coordination avec le CTS chargé de la formation des cadres et avec le coordonnateur responsable de la formation. Suivi des réunions organisées par le coordonnateur dans la mise en place du projet.

Reconnaissance de sa qualification : Sur proposition du coordonnateur de la formation. Son nom figure dans le projet de formation. C'est le CTS responsable de la formation des cadres qui attribue la carte.

Durée : La carte est valable 3 ans.

Réactualisation : Soit le formateur est toujours chargé d'interventions dans une formation départementale validée par l'ETR, soit il devra participer à une réunion de coordination avec le CTS chargé de la formation des cadres ou suivre une formation d'entraîneur interrégional.

Membre de l'ETD ou de la CTD : Tant qu'il est impliqué dans la formation des animateurs.

Coordonnateur responsable de formation

PRÉSENTATION

Diplômes requis : Entraîneur interrégional et BP JEPS Sports collectifs mention handball ou DE JEPS Perfectionnement sportif mention handball.

Formation requise : Au moins 1 participation au stage national Formateur de formateurs.

Reconnaissance de sa qualification : Le postulant doit présenter le projet départemental de formation des animateurs de handball à l'ETR, qui valide ou non ce projet. Si le projet est validé et que le candidat répond aux 2 points ci-dessus, le CTR responsable de la formation des cadres lui attribue une carte validant la qualification.

Durée : La carte est valable 3 ans.

Réactualisation : Soit le coordonnateur est toujours en charge de coordonner une formation départementale validée par l'ETR, soit il participe à un stage de formateur de formateurs, ou il suit la formation entraîneur fédéral ou le DES.

Membre de l'ETR : Tant qu'il est responsable de la formation des animateurs dans son département.

Éléments du dossier d'habilitation

PRÉSENTATION

Objectifs : en relation avec le projet départemental et régional.

Stratégie : proposer des formations par alternance avec des tuteurs.

Contenu : en référence au Livret « Quels métiers, quels diplômes... ».

Calendrier : respecte les durées de formations prévues.

Équipe : coordonnateur, formateurs de cadres et intervenants ponctuels.

Évaluation : positionnement, modalités d'évaluation, allègements de formation.

Carte : délivrée par le CTS sur proposition du coordonnateur.

Moyens matériels : 1 ordinateur, 1 vidéo-projecteur, 1 connexion internet.

Budget : en relation avec les élus du comité.

Recyclage : en fonction des textes fédéraux.

Agrément : un bilan de la formation est présenté en ETR à la fin de chaque saison sportive. À son issue, l'agrément peut être renouvelé ou retiré.

Animateur de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Proposer des séances attractives favorisant l’adhésion du joueur ;
 - conduire une équipe en compétition et la gérer administrativement au sein de l’association ;
 - contribuer au développement de la pratique du handball par le plus grand nombre, en accueillant tous les publics ;
 - contribuer au développement de la structure.

Niveau requis : Toute personne qui débute dans l’encadrement.

- Conditions :**
- Être licencié ;
 - avoir en charge un collectif ;
 - être âgé de 16 ans au minimum.

Déroulement : La formation peut se faire en soirée, en week-end, dans le cadre d’un stage, en FOAD (formation ouverte à distance) ou tutorat dans la structure.

Dates, lieux et inscriptions : **Se renseigner auprès du comité départemental** (coordonnées pages 44-46).

Responsabilité : Cette formation est sous la responsabilité de l’équipe technique régionale (ETR) et est dispensée par les comités après habilitation.

Durée de la carte : 3 ans.

Renouvellement : En participant dans ces 3 années à une circonstance de formation organisée par la Ligue, la Zone technique ou la DTN, ou en participant à la formation de niveau supérieur (**Entraîneur régional**).

À noter : Cette qualification valide par équivalence les UC (unités capitalisables) 8 et 9 du BP JEPS Sports collectifs mention handball.
Les 20 premières heures de la qualification d’Animateur de handball correspondent à la qualification d’**Accompagnateur d’équipe** en club.

Entraîneur régional de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Conduire une évaluation générale de son collectif ;
 - construire et animer des séances d'entraînement en référence à des objectifs ;
 - encadrer et manager une équipe engagée en compétition régionale ;
 - organiser l'ensemble de la saison sportive.

Niveau requis : Cette formation s'adresse aux **Animateurs de handball** qui souhaitent progresser dans l'entraînement.

- Conditions :**
- Être licencié ;
 - entraîner régulièrement une équipe ;
 - avoir acquis les compétences d'**Animateur de handball**.

Déroulement : Cette formation peut se faire en journée, en week-end, dans le cadre d'un stage ou en tutorat dans la structure.

Dates, lieux et inscriptions : **Se renseigner auprès de la ligue** (coordonnées page 43).

Responsabilité : Cette formation est dispensée par la l'ETR qui en a la responsabilité.

Durée de la carte : 5 ans.

Renouvellement : En participant à une circonstance de formation organisée par la Ligue, la Zone technique ou la DTN, ou en participant à la formation de niveau supérieur (**Entraîneur interrégional**).

Entraîneur interrégional de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu ;
 - construire et organiser un projet pour l'équipe dans le cadre du club ;
 - construire et animer des séances qui permettent de répondre aux besoins en formation des joueurs pour passer d'un mode de jeu à l'autre ;
 - associer la compétition aux objectifs de formation ;
 - adapter les interventions aux spécificités du public encadré.

Niveau requis : Cette formation s'adresse aux **Entraîneurs régionaux** qui souhaitent progresser dans l'entraînement.

Formation : Elle prépare l'encadrement de 3 publics différents et se décline en 3 mentions (*en choisir une lors de l'inscription en formation*) : **Enfants, Jeunes** ou **Adultes**.

- Conditions à remplir :**
- Être licencié ;
 - entraîner régulièrement une équipe dans une tranche d'âge correspondant à la mention ;
 - avoir acquis les compétences d'**Entraîneur régional**.

Déroulement : En 2 modules dispensés par la zone en présentiel et, entre les 2 modules, 1 travail complémentaire dans la structure.

Dates : **Cf. pages suivantes ou se renseigner auprès de la ligue.**

Inscription : Se renseigner auprès de la ligue (p. 43) ou en ligne sur www.ff-handball.org. Dossier à compléter et à renvoyer à votre ligue pour avis du CTS un mois avant le début du stage. Ces formations sont sous la responsabilité de la zone.

Durée de la carte : 5 ans.

Renouvellement : En participant dans ces 5 années à une formation organisée par la Ligue, la Zone technique ou la FFHB – circonstances précisées pour chaque zone sous l'appellation « recyclage » – ou en participant à la formation de niveau supérieur.

Entraîneur interrégional de handball

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 41.

mention Enfants**ZONE SUD-EST****Responsable dossier :**

Max Giagheddu

Validation formation

2 x 5 jours

Coordonnateur

J. Brun

Date**21-25 novembre 2011****Lieu****Nîmes****Date limite d'inscription**

1 mois avant le début de la formation

Imputation comptable

Zone SE-03

Référence

FFHB 2011-2012 S-E1

2^e module

C. Brunet

19-23 mars 2012**Istres**

FFHB 2011-2012 S-E2

ZONE NORD-EST**Responsable dossier :**

Pascal Blaise

Validation formation

35 heures

Coordonnateur

Franck Muller

Date**12-16 décembre 2011****Lieu****Lyon****Date limite d'inscription**

1 mois avant le début de la formation

Imputation comptable

Zone NE-03

Référence

FFHB 2011-2012 N-E1

2^e module

Frédéric Demangeon

19-23 mars 2012**Strasbourg****ZONE NORD-OUEST****Responsable dossier :**

Marc Ferron

Validation formation

35 heures

Coordonnateur

C. Renaud

Date et lieu**28 nov.-2 déc. 2011****Lieu****Abbeville****Date limite d'inscription**

15 octobre 2011

Imputation comptable

Zone NO-03

Référence

FFHB 2011-2012 N-O1

2^e module

Marc Ferron

12-16 mars 2012**Vernon****ZONE SUD-OUEST****Responsable dossier :**

T. Gaillard

Validation formation

35 heures

Coordonnateur

C. Tachdjian

Date**14-17 décembre 2011****Lieu****Angoulême****Date limite d'inscription**

1 mois avant le début de la formation

Imputation comptable

Zone SO-03

Référence

FFHB 2011-2012 S-O1

2^e module

O. Weber

4-7 avril 2012**Centre**

Entraîneur interrégional de handball

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 41.

mention Jeunes

ZONE SUD-EST

Responsable dossier :	Franck Cadei		
Validation formation	2 x 4 jours et 1 x 2 jours		
	1^{er} module	2^e module	3^e module
Coordonnateur	Franck Cadei	J. Brun	Claire Brunet
Date	12-15 décembre 2011	3-4 mars 2012	11-14 avril 2012
Lieu	Chambéry	Nîmes	Istres
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation		
Imputation comptable	Zone SE-02		
Référence	FFHB 2011-2012 S-E3	FFHB 2011-2012 S-E4	FFHB 2011-2012 S-E5

ZONE NORD-EST

Responsable dossier :	Frédéric Demangeon	
Validation formation	35 heures	
	1^{er} module	2^e module
Coordonnateur	Franck Muller	Frédéric Demangeon
Date	12-16 décembre 2011	19-23 mars 2012
Lieu	Lyon	Strasbourg
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation	
Imputation comptable	Zone NE-03	
Référence	FFHB 2011-2012 N-E1	

ZONE NORD-OUEST

Responsable dossier :	Jean-Christophe Knockaert	
Validation formation	35 heures	
	1^{er} module	2^e module
Coordonnateur	O. de Lafuente	Jean-Christophe Knockaert
Date et lieu	5-9 décembre 2011	14-18 mai 2012
Lieu	Dunkerque	Angers
Date limite d'inscription	15 octobre 2011	
Imputation comptable	Zone NO-03	
Référence	FFHB 2011-2012 N-O1	

ZONE SUD-OUEST

Responsable dossier :	Sandrine Boulesteix	
Validation formation	35 heures	
	1^{er} module	2^e module
Coordonnateur	Sandrine Boulesteix	Gilles Giron
Date	28 nov.-1^{er} décembre 2011	10-13 avril 2012
Lieu	Toulouse	Bègles
Date limite d'inscription	14 octobre 2011	
Imputation comptable	Zone SO-03	
Référence	FFHB 2011-2012 S-O1	

Entraîneur interrégional de handball

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 41.

mention Adultes

ZONE SUD-EST

Responsable dossier :
Validation formation

Tonio Lambroni
2 x 5 jours

1^{er} module

2^e module

Coordonnateur

Pascal Bourgeais

P. Teyssier

Date

21-25 novembre 2011

19-23 mars 2012

Lieu

Boulouris

Montpellier

Date limite d'inscription

1 mois avant le début de la formation

Imputation comptable

Zone SE-04

Référence

FFHB 2011-2012 S-E6

FFHB 2011-2012 S-E7

ZONE NORD-EST

Responsable dossier :
Validation formation

Sylvain Brosse
35 heures

1^{er} module

2^e module

Coordonnateur

G. Malfondet

Frédéric Demangeon

Date

12-16 décembre 2011

19-23 mars 2012

Lieu

Lyon

Strasbourg

Date limite d'inscription

1 mois avant le début de la formation

Imputation comptable

Zone NE-03

Référence

FFHB 2011-2012 N-E1

ZONE NORD-OUEST

Responsable dossier :
Validation formation

O. De Lafuente
35 heures

1^{er} module

2^e module

Coordonnateur

J.-C. Knockaert

Dominique Verdon

Date et lieu

9-13 janvier 2012

21-25 mai 2012

Lieu

Nantes

Ligue Île-de-France Est (LIFE)

Date limite d'inscription

15 octobre 2011

Imputation comptable

Zone NO-03

Référence

FFHB 2011-2012 N-O1

ZONE SUD-OUEST

Responsable dossier :
Validation formation

Daniel Deherme
35 heures

1^{er} module

2^e module

Coordonnateur

A. Villedieu

P. Passemard

Date

12-16 décembre 2011

16-20 avril 2012

Lieu

Pau

Bordeaux

Date limite d'inscription

1 mois avant le début de la formation

Imputation comptable

Zone SO-03

Référence

FFHB 2011-2012 S-O1

Formation continue des cadres

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 41.

Ces formations, aussi appelées « recyclages », vous permettent de renouveler votre qualification interrégionale (validité : 5 ans)

NB : pour élargir l'offre de formation, les recyclages sont ouverts à tous les candidats quelle que soit leur zone technique

ZONE SUD-EST

	Formation N° 1	Formation N° 2
Coordonnateur	Claire Brunet	Franck Cadéi
Date et lieu	2-4 septembre 2011	25-27 février 2012
Lieu	Monaco	Haute-Savoie
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation	
Imputation comptable	Zone SE-02	
Référence	FFHB 2011-2012 S-E7	FFHB 2011-2012 N-O8

ZONE NORD-EST

	Formation N° 1	Formation N° 2	Formation N° 3
Coordonnateur	Joëlle Demouge	Stéphane Debat	Joëlle Demouge
Date	4-6 avril 2012	20-22 avril 2012	17-19 mai 2012
Lieu	Lyon (Interpôles masculins)	Dijon (SDF masculins)	Besançon (Interpôles féminins)
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation		
Imputation comptable	Zone NE-02		
Référence	FFHB 2011-2012 N-E7 (janvier), N-E8 (avril), N-E9 (mai)		

ZONE NORD-OUEST

	Formation N° 1	Formation N° 2
Coordonnateur	Marc Ferron (<i>EIR Enfants</i>)	Ali Kada (<i>EIR Jeunes et Adultes</i>)
Date et lieu	12-16 mars 2012	mars 2012
Lieu	Vernon	Rennes ou Lorient
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation	
Imputation comptable	Zone NO-02	
Référence	FFHB 2011-2012 N-O7	FFHB 2011-2012 N-O8

ZONE SUD-OUEST

	Formation N° 1	Formation N° 2
Coordonnateur	Daniel Deherme	P. Passemard
Date et lieu	fin octobre 2011	juin 2012
Lieu	Eaubonne (en parallèle avec le TIBY)	Aquitaine
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation	
Imputation comptable	Zone SO-02	
Référence	FFHB 2011-2012 S-O7	FFHB 2011-2012 S-O8

Entraîneur fédéral de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Rechercher les conditions optimales d'efficacité ;
 - mobiliser et mettre en œuvre une méthodologie de l'entraînement adaptée au public ;
 - mesurer les effets de l'entraînement ;
 - manager en compétition de façon à améliorer le rendement du joueur et de l'équipe ;
 - élaborer un projet de club.

Niveau requis : Cadres titulaires d'un diplôme d'entraîneur interrégional.

- Conditions :**
- Être licencié ;
 - pour la mention enfants : avoir acquis les compétences d'**Entraîneur interrégional mention enfants ;**
 - **pour la mention jeunes :**
 - avoir acquis les compétences d'**Entraîneur interrégional mention jeunes ;**
 - être en situation d'entraînement en pratique intensive et/ou impliqué dans le renouvellement des élites ;
 - pour la mention adultes :
 - avoir acquis les compétences d'**Entraîneur interrégional mention adultes ;**
 - entraîner un collectif évoluant au niveau du secteur professionnel et/ou être en situation d'entraînement quotidien avec des adultes.

Déroulement : Formation de 160 h dispensée en 4 modules + 1 stage en situation. Cette formation se déroule sur une année civile. Le stagiaire peut faire le choix de la répartir sur 2 années consécutives.

Dates et lieux : Cf. pages suivantes ou s'adresser à la FFHB (01 46 15 03 70).

Inscription : Fiche en annexe ou à télécharger en ligne sur www.ff-handball.org

Durée de la carte : 5 ans.

Renouvellement : en participant dans ces 5 années à une circonstance de formation organisée par la FFHB (circonstances précisées sous l'appellation « Recyclage »).

Responsabilité : Direction technique nationale.

Entraîneur fédéral de handball

STAGES

coût de la formation : **voir tarifs page 41.****mention Enfants**

Responsable dossier :	Max Giageddhu
Publics concernés :	– Entraîneur d'expérience dans la tranche d'âge moins de 12 ans ; – formateur de cadres ; – enseignants, CTF, CTS.
Conditions à remplir :	Avoir acquis les compétences d' Entraîneur interrégional mention enfants ou pouvoir justifier d'une réelle expérience dans cette tranche d'âge.
Contenu de la formation :	Réflexions, analyses, recherche et conceptualisation à partir des travaux sur la tranche d'âge en vue de productions didactiques et d'actions de formateur de cadres.
Déroulement :	1 module de 5 jours répété 3 fois (1 module par saison)
Dates et lieux :	module 1 : 25-29 août 2011 à Celles-sur-Belle
Imputation comptable	FFHB-03
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation
Référence	FFHB-03-01

Entraîneur fédéral de handball

STAGES

coût de la formation : **voir tarifs page 41.****mention Jeunes**

Responsable dossier :	Alain Dessertenne
Publics concernés :	– responsable d'un pôle espoir ou d'un centre de formation de club ; – professeur d'une section sportive ; – responsable d'une sélection départementale ou régionale ; – entraîneur d'une équipe évoluant en - de 18 ans ; – entraîneur professionnel potentiel ; – entraîneur ayant un projet professionnel vers le professorat de sport.
Conditions à remplir :	Avoir acquis les compétences d' Entraîneur interrégional mention jeunes.
Contenu de la formation :	Connaissances de la pratique du handball au plus haut niveau ; analyse, dans la tranche d'âge, du jeu et des joueurs ; caractéristiques de ce public ; comment optimiser l'entraînement à ce niveau de pratique ; les implications de l'Entraîneur fédéral mention jeunes dans la filière du renouvellement des élites ; utiliser la compétition à des fins de formation.
Déroulement :	4 modules de 4 jours + un stage en situation
Dates et lieux :	module 1 : 9-12 janvier 2012 à Chambéry module 2 : 12-15 mars 2012 à Toulouse module 3 : 16-20 mai 2012 à Besançon module 4 : fin juin 2012 à La Toussuire
Imputation comptable	FFHB-02
Date limite d'inscription	15 novembre 2011
Référence	FFHB-02-01

Entraîneur fédéral de handball

STAGES

coût de la formation : **voir tarifs page 41.****mention Adultes**

Responsable dossier :	François Rongeot
Publics concernés :	<ul style="list-style-type: none"> – Entraîneur d'une équipe évoluant en championnat de France (LNH, LFH, D2M, D2F, N1M et N1F) ; – entraîneur professionnel potentiel ; – entraîneur ayant un projet professionnel vers le professorat de sport.
Conditions à remplir :	Avoir acquis les compétences d' Entraîneur interrégional mention adultes ou pouvoir justifier d'une réelle expérience dans cette tranche d'âge.
Contenu de la formation :	<ul style="list-style-type: none"> – Connaissances de la pratique du handball au plus haut niveau, analyse du jeu et des joueurs ; – comment optimiser l'entraînement à ce niveau de pratique ; – rôles et missions de l'entraîneur au sein du club.
Déroulement :	4 modules de 4 jours + un stage en situation.
Dates et lieux :	<ul style="list-style-type: none"> module 1 : 12-15 décembre 2011 à Montpellier module 2 : 23-26 avril 2012 à Dijon module 3 : à déterminer module 4 : à déterminer
Imputation comptable	FFHB-03
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation
Référence	FFHB-03-01

AUTRES FORMATIONS

Formateur de formateurs		STAGE
coût de la formation : voir tarifs page 41.		
Responsable dossier :	François Rongeot	
Public concerné :	Formateur de cadres (professionnel ou bénévole) intervenant couramment dans les formations de niveaux confirmé et débutant.	
Condition à remplir :	Encadrer une formation fédérale en responsabilité durant la saison.	
Contenu de la formation :	<ul style="list-style-type: none"> – Définir des stratégies d'intervention en formation de cadres ; – concevoir des documents support ; – alimenter en contenus les différents stages de niveau régional et départemental. 	
Déroulement :	Stage de 4 jours.	
Dates et lieux :	26-29 mars 2012, lieu à déterminer (région de Nîmes).	
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation	
Référence	FFHB-04-01	
Handensemble 1 – Formation initiale		STAGE
coût de la formation : voir tarifs page 41.		
<i>Moyens mis en place : rencontres avec des professionnels et des porteurs de projets, débats, échanges, encadrements de personnes en situation d'handicap, utilisation de documentations, apports théoriques et pratiques, évaluation, bilan</i>		
Publics concernés :	Tous types de profils (entraîneur, dirigeant...).	
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> – s'appuyer sur la politique de développement du Handensemble de la FFHB ; – apporter des connaissances sur le public déficient intellectuel, mental ou physique, sur les adaptations dans les séances d'entraînements et sur les notions de sécurité, législation, responsabilité ; – aider dans la mise en place, la conduite et l'évaluation d'un projet Handensemble au sein de sa structure et à l'intégrer dans le projet propre de la structure ; – connaître des partenaires privilégiés pour mettre en place des projets en direction du public en situation de handicap. 	
Date et lieu :	8-10 novembre 2011 à Bourges	
Nombre de places :	16 stagiaires	
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation	
Référence	FFHB-HA-01	
Contact	Bernard Gallet : 06 27 12 96 89 ; Nathalie Delord : 01 46 15 74 57	

Handensemble 2 – Formation pédagogique**STAGE**coût de la formation : **voir tarifs page 41.**

Publics concernés :	Tous types de publics mais plus particulièrement les entraîneurs qui souhaitent mettre en place des situations d'entraînement pour un public en situation de handicap mental ou physique.
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> – s'appuyer sur la politique de développement du Handensemble de la FFHB ; – développer les actions en faveur du Handensemble ; – construire et animer des séances qui permettent de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap mental ou physique ; – affiner ses connaissances sur l'environnement du handicap.
Date et lieu :	7-11 mai 2012, lieu à déterminer
Nombre de places :	16 stagiaires
Date limite d'inscription	1 mois avant le début de la formation
Référence	FFHB-HA-02
Contact	Bernard Gallet : 06 27 12 96 89 ; Nathalie Delord : 01 46 15 74 57

*Les formations ci-dessous valident les recyclages
du niveau régional et du niveau fédéral*

18^e École française d'entraîneurs

en parallèle avec le tournoi de Paris-Bercy

9-12 janvier 2012**Référence** FFHB-07**Rendez-vous Georges Petit**

Responsables : Sandrine Bouleistex, Claire Brunet

juillet 2012 à Apt**Référence** FFHB 2011-2012 S-08**Rencontres Guy Otternaud****juin 2012 à Pauillac**

« Seuls peuvent, **contre rémunération**, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, [...] **les titulaires d'un diplôme**, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification... »

Rappel : les diplômes d'État BEES1 et BEES2 sont remplacés depuis 1^{er} janvier 2011 par le BP JEPS, le DE JEPS et le DES JEPS.

Les diplômes d'État permettent l'accès aux filières des collectivités territoriales.

BP JEPS « sport collectif » mention handball

Se renseigner auprès du CTS de votre ligue.

DE JEPS « perfectionnement sportif » mention handball

5 sites préparent au DE :

- **Voiron** (Dauphiné-Savoie)
Correspondant : Jacky Bertholet (CTS)
- **Besançon** (Franche-Comté)
Correspondant : Pierre Blaise (CTS)
Inscription : à partir de février 2012
Sélection : début juillet 2012
- **Châtenay-Malabry** (CREPS Île-de-France et Ligue PIFO)
Période d'inscription : mars à avril 2012
Période des sélections : juin 2012
Formation : de septembre 2012 à juin 2013
Coordonateur et responsable : Daniel DEHERME (CTS) et Bruno POTARD (CTF)
Infos et dossier d'inscription en ligne : <http://www.pifo-handball.com>
- **Aix-en-Provence** (Provence)
Correspondant : Claire Brunet (CTS)
- **Talence** (Aquitaine)
Correspondant : Vincent Philippart (CTS)

DES JEPS « performance sportive » mention handball

- 1 site prépare au DES : **INSEP** (Paris) par convention avec la FFHB
Dates : juin 2011 à juin 2012
Coordonateurs : Guy Petitgirard et Paul Landuré

Professeur de sport

Se renseigner auprès de votre DRJSCS.

C'est un fonctionnaire de catégorie A du ministère de la Santé et des Sports exerçant ses missions dans le domaine des activités physiques et sportives soit auprès des services déconcentrés du ministère, ou de ses établissements soit auprès des fédérations et groupements sportifs.

Il contribue à la mise en œuvre et à la réalisation de la politique sportive de l'État à travers des actions d'expertise, de conseil et de formation, de promotion d'activités physiques et sportives, et d'entraînement. Il assure également une mission dans le domaine de la protection des usagers. Il assure des fonctions de conseiller d'animation sportive, de conseiller technique sportif ou de formateur.

Missions

Dans le domaine de la formation, il réalise des actions de formation en direction des agents du ministère de la Santé et des Sports, des cadres sportifs, des étudiants, des jeunes s'orientant vers les métiers d'éducateur sportif, des responsables et dirigeants des fédérations sportives.

Dans le domaine de la promotion des activités physiques et sportives, le conseiller technique sportif intervient auprès des différents partenaires de l'Etat (collectivités territoriales, associations, entreprises...) afin de mettre en œuvre au plan régional et départemental les politiques définies par le ministre.

Dans le domaine de l'entraînement, il intervient auprès d'athlètes ou groupes de sportifs de haut niveau des équipes de France ou espoir. Technicien reconnu de la discipline, le professeur de sport conçoit et met en œuvre des programmes pluriannuels de préparation des athlètes.

S'inscrire au concours

Les candidats à un concours de recrutement de la fonction publique doivent remplir les conditions générales de nomination à un emploi public.

Conditions spécifiques d'accès au concours

Le candidat doit être titulaire :

- soit de la licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS),
- soit du brevet d'État d'éducateur sportif du deuxième degré,
- soit du diplôme de guide de haute montagne,
- soit du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DES JEPS), spécialité « performance sportive ».

PRÉPARATION AU PROFESSORAT DE SPORT

Renseignez-vous auprès de votre DRJSCS sur les préparations possibles dans votre région.

Calendrier des formations proposées par le réseau des centres de préparation aux concours du professorat de sport année 2011-2012, disponible auprès de votre DRJSCS, de votre CREPS ou sur internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr

GUIDE DES
FORMATIONS
DE HANDBALL
2011-2012

FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

CTF, ADS, CHARGÉS DE DÉVELOPPEMENT

Frais de formation : pris en charge par l'organisme paritaire collecteur agréé (AGEFOS ou Unification)

Hébergement / déplacement : pris en charge par la FFHB

Inscription : 1 mois avant la date du stage, directement auprès des coordonnateurs

ZONE SUD-EST

Coordonnateur Claire Brunet
Date et lieu à *déterminer*
Référence FFHB 2011-2012 S-E11

ZONE SUD-OUEST

Coordonnateur Patrick Robert
Date et lieu **juin 2012, lieu à déterminer**
Référence FFHB 2011-2012 S-O9

ZONE NORD-EST

Coordonnateur Philippe Schlatter
Date et lieu **30 janvier-2 février 2012, lieu à déterminer**
Référence FFHB 2011-2012 N-E8

ZONE NORD-OUEST

Coordonnateur O. De Lafuente
Date et lieu à *déterminer*
Référence FFHB 2011-2012 N-O8

COLLOQUE NATIONAL DES CTS

Date et lieu **29 mai-1^{er} juin 2012, lieu à déterminer**
Responsable François Rongeot

COLLOQUE NATIONAL « FORMATION INITIALE »

« La formation initiale de joueur de handball : enjeux pour demain »

Date et lieu **22-24 juin 2012 au CNOSF (Paris)**
Responsables François Rongeot et Max Giagheddu

Autres formations

Les formations :

Entraîneurs de D1M, Handball ProD2M et D1F
 et **Responsables des centres de formation masculins et féminins**
 auront lieu **courant juin 2012** (*lieu et dates précises à déterminer*)

GUIDE DES
FORMATIONS
DE HANDBALL
2011-2012

STAGES D'ARBITRES

ARBITRES G1

-
-

ARBITRES G2

-
-

ARBITRES G3

-
-

ARBITRES G4, ESPOIRS ET ...

SECTEUR NORD-EST

R1 : -
-
-
G4B, JA, Espoirs : -
-
G4A : -
-

SECTEUR NORD-OUEST

R1 : -
-
G4B : -
-
G4A : -
-

SECTEUR SUD-OUEST

R1 : -
G4B + Espoirs : -
-
G4A : -
-

SECTEUR SUD-EST

R1 : -
-
G4A, G4B + Espoirs : -
-
Espoirs : -

GUIDE DES
FORMATIONS
DE HANDBALL
2011-2012

PROFESSIONNALISATION

PROFESSIONNALISATION DES ACTIVITÉS, DES ACTEURS, DES STRUCTURES : UNE DÉMARCHE QUALITÉ

RENFORCER SES COMPÉTENCES POUR MIEUX SE DÉVELOPPER

La fédération a entamé depuis 2006 le déploiement d'une démarche de services aux 2 500 structures de handball, ligues, comités et clubs. Celle-ci doit permettre à l'ensemble de leurs acteurs de bénéficier d'aide, de conseils, d'accompagnement et de formation pour **renforcer leurs compétences individuelles et collectives au service de la conception, la mise en œuvre et le pilotage de projets de développement**, porteurs de valeur ajoutée, répondant aux besoins des usagers et contribuant à l'animation des territoires.

Cette démarche de « **professionnalisation** » entend faire des ligues, comités et clubs des « **associations de demain** », performantes et structurées au service de la réussite du **projet 2008-2018** de la fédération et de ses déclinaisons territoriales et locales.

CETTE OFFRE SE DÉCLINE À DEUX NIVEAUX

EN DIRECTION DES LIGUES ET COMITÉS :

- un accompagnement pour renforcer vos compétences et construire un projet territorial partagé ;
- des outils de pilotage.

EN DIRECTION DES CLUBS :

– **vous proposer un accompagnement pour renforcer vos compétences et construire votre projet associatif.**

Le développement des clubs réside dans la capacité des dirigeants bénévoles ou salariés à formaliser, mettre en œuvre et conduire un projet associatif adapté à leur territoire, aux besoins de leurs adhérents et partenaires, aux évolutions socio-économiques de notre société. Cette capacité implique des exigences de plus en plus fortes en termes de qualité d'accueil et de services aux adhérents, des compétences accrues et diversifiées, individuelles et collectives, dans l'organisation et la gestion du club. Ainsi 2 types d'accompagnement sont proposés en région :

· **parcours d'accompagnement-formation collectif**

il s'agit dans ce cas d'une formation alternant des temps collectifs (interclubs) abordant différentes thématiques (mieux connaître son environnement, diversifier ses activités, manager ses ressources humaines, etc.) et des temps individualisés au sein du club destiné à construire le projet associatif du club ;

· **parcours d'accompagnement-formation personnalisé**

Il s'agit dans ce cas d'un accompagnement spécifique du club au regard de problèmes ou de besoins spécifiques effectué par un des membres des réseaux d'accompagnateurs de club en région.

- **vous donner la possibilité de piloter le projet en connaissant à tout moment votre situation.**

DES OUTILS PRATIQUES À VOTRE DISPOSITION

- service aux **ligues et comités**
- service aux **clubs**
- **boîte à outils**
- **boîte à idées** (bonnes pratiques, expériences innovantes, exemples de projets associatifs)
- **bourse emploi**
- **observatoire de l'emploi**
- **témoignages**
- **agenda**
- **Lettre de la professionnalisation**
- **glossaire**
- **liens utiles, contacts**

Retrouvez tous ces outils sur notre site :

www.ff-handball.org/metiers-du-handball/professionnalisation/actualites.html

LE SERVICE AUX CLUBS : POURQUOI, COMMENT

VOUS ÊTES UN CLUB...

- souhaitant consolider son fonctionnement et développer les compétences de ses membres ;
- en perte de vitesse et souhaitant réamorcer une dynamique ;
- nouvellement créé souhaitant d'emblée se structurer autour d'un projet ;
- envisageant la consolidation d'un emploi ;
- envisageant la création d'un emploi.

Le **PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT-FORMATION** doit vous aider à formaliser votre projet associatif et à mettre en place une gestion rationnelle et efficace de votre club.

Des objectifs précis pour vous aider :

- à concevoir, formaliser et conduire votre projet associatif ;
- à structurer votre association ;
- à manager vos ressources humaines (bénévoles, salariés, techniciens, etc.) ;
- à développer, diversifier et valoriser vos activités ;
- à générer des financements ;
- dans la pérennisation et/ou la création d'un emploi.

Un « Parcours d'accompagnement-formation » innovant

C'est tout le club qui entre en formation... Au travers d'**unités d'accompagnement-formation collectives et individuelles**, ce sont différents membres du club (bénévoles et salariés) qui pourront bénéficier d'apports de connaissances, de savoir-faire, d'outils, pour renforcer leurs compétences, développer, mettre en œuvre ou piloter le projet du club.

Des contenus de formation adaptés, organisés autour de nombreuses thématiques

- prendre conscience, identifier les compétences acquises... et celles qui restent à développer au regard de la fonction de cadre dirigeant (élu et salarié)
- établir l'état des lieux et le diagnostic du club
- comprendre son environnement : repérer les évolutions structurantes pour mieux les négocier
- mettre en place une gestion stratégique de l'association : mener son projet de A à Z
- optimiser son fonctionnement
- rechercher et mettre en place une offre de pratique, de service et des modes de fonctionnement générateurs de développement, de diversification et de financements
- renforcer sa capacité à manager les personnes (bénévoles et salariés) et si nécessaire acquérir la fonction « employeur »
- créer ou pérenniser un ou plusieurs emploi(s)

Accompagné par une équipe territoriale à votre service

(voir l'onglet « les contacts » dans la rubrique « Professionnalisation » du site fédéral)

- chefs de projets
- responsables de formation
- des formateurs
- des accompagnateurs

Ainsi, en dehors des temps de présence en groupe lors des unités d'accompagnement-formation collectives, chaque club bénéficie d'un **accompagnement personnalisé** sur site afin d'aider ses acteurs à formaliser le projet et/ou lever les différents obstacles rencontrés.

L'ANIMATION DU RÉSEAU

LA FORMATION DES RESSOURCES FORMATIVES TERRITORIALES

Formation professionnelle continue des Équipes projet territoriales

National : 2-4 septembre 2011 (Annecy)

Par secteur ou thématique : 9-11 décembre 2011 (Montpellier) ; 3-5 février 2012 (*lieu à déterminer*)

Formation professionnelle continue du groupe de ressources et d'appui (GNRA) :

4-6 octobre 2011 (Pontault-Combault) ; 26-28 juin 2012 (*lieu à déterminer*)

Formation professionnelle continue du groupe de ressources informatiques (GNRI) :

13 septembre 2010 (Paris) ; 10 janvier 2012 (Paris) ; 24 avril 2012 (Paris)

Formation professionnelle continue du groupe national de pilotage (GNP) :

4-6 octobre 2011 (Pontault-Combault) ; 26-28 juin 2012 (*lieu à déterminer*)

FINANCEMENT DES FORMATIONS DANS LE CADRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La convention collective nationale du sport signée par les partenaires sociaux le 7 juillet 2005 a été étendue par arrêté du 21 novembre 2006, publié au *Journal Officiel* du 25 novembre 2006. Aussi, les dispositions du chapitre 8 relatives à la formation professionnelle sont applicables à tout groupement sportif relevant du champ d'application de la convention collective et ayant un code NAF suivant (nouvelle nomenclature 2008) : 7990Z – 8532Z – 8551Z – 8559A – 9311Z – 9312Z – 9319Z – 9411Z – 9412Z – 9420Z – 9499Z.

L'objectif est de faciliter l'accès à la formation de l'ensemble des salariés et dirigeants bénévoles des entreprises du secteur.

1. QU'EST-CE QUE LA BRANCHE DU SPORT ?

C'est l'organisation politique paritaire qui définit, détermine, et propose des orientations générales pour les pratiques de formation pour l'ensemble du sport. Elle détermine les niveaux de collecte et les critères de prise en charge, les actions prioritaires financées, etc.

Les représentants des salariés et des employeurs du Sport rassemblés dans une Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) organisent la politique de formation de la Branche du Sport pour toutes les activités sportives. Un Groupe Paritaire de Coordination du Sport (G.P.C.S.) applique cette politique, avec la participation de l'AGEFOS PME.

Plan de formation

- Définition des règles de gestion des fonds collectés
- Mise en place d'un plan de formation annuel pour les salariés

Professionalisation

- Définition des contrats de professionnalisation et période de professionnalisation
- Organisation du DIF

2. LE PARTENARIAT ENTRE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL ET AGEFOS PME

AGEFOS PME a été co-désigné par la branche professionnelle du sport pour gérer les contributions Plan de formation et Professionalisation. La Fédération Française de Handball recommande à ses structures de verser celles-ci auprès d'AGEFOS PME. Partenaire formation du monde sportif, son rôle est :

- de gérer les fonds de formation selon les décisions de la branche ;
- vous accompagner sur le terrain et de manière personnalisée dans vos projets individuels et/ou collectifs emploi formation.

3. QUI PEUT BÉNÉFICIER DE FINANCEMENT DE LA BRANCHE ?

Publics

- Les actions de formation engagées au bénéfice des **salariés** sont prioritaires.
- Les actions de formations engagées au bénéfice des **bénévoles** peuvent être prises en charge dès lors qu'elles s'adressent à des dirigeants bénévoles de structures employeurs et qu'elles sont en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure.

Les types d'aides financières

- L'**action de formation individuelle** : peut être financée tout au long de l'année. C'est le montant demandé qui détermine les modalités de traitement du dossier.
Nous vous engageons à contacter les équipes régionales d'AGEFOS PME qui vous indiqueront si votre dossier nécessite un examen en commission.
Le délai de réponse varie de un à trois mois selon le montant et la complexité du dossier.
- L'**action de formation collective** : porte sur une ou plusieurs actions de formation et concerne les salariés d'au moins deux entités distinctes. Elle est toujours examinée par la CPNEF sport.
La décision vous est communiquée dans un délai maximum de trois mois.

4. ORGANISATION DE LA COLLECTE

Des cotisations légales et conventionnelles obligatoires à verser avant le 1^{er} mars de chaque année (base masse salariale de l'année N-1) :

	20 SALARIÉS ET PLUS	10 À 19 SALARIÉS	MOINS DE 10 SALARIÉS
PLAN DE FORMATION	0,90 % (dont minimum conventionnel de 0,40%)	1,45 % (dont minimum conventionnel de 0,95%)	1,35 % (dont minimum conventionnel de 0,65%) Versement minimum de 30
PROFESSIONNALISATION	0,50 %	0,15 %	0,25 % (minimum de 5)
CIF CDI	0,20 %	—	—
CIF Bénévoles	0,02 % (minimum de 10)	0,02 % (minimum de 2)	0,02 % (minimum de 2)
Total contributions à la formation professionnelle	1,62 %	1,62 %	1,62 %
Total minimum conventionnel	1,12 %	1,12 %	0,92 %
CIF CDD	1 %	1 %	1 %
Aide au paritarisme	0,05 % (minimum de 3)	0,05 % (minimum de 3)	0,05 % (minimum de 3)

5. LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et des nouveaux dispositifs créés, la convention collective nationale du sport prévoit dans son chapitre 8 les dispositions suivantes...

Le plan de formation peut comporter trois types d'actions de formation :

- les actions d'adaptation au poste de travail, réalisées pendant le temps de travail avec maintien de la rémunération ;
- les actions liées à l'évolution de l'emploi ou qui participent au maintien de l'emploi, réalisées pendant le temps de travail mais pouvant conduire à dépasser la durée légale, conventionnelle ou contractuelle du travail sous certaines conditions ;
- les actions de développement des compétences, réalisées pendant le temps de travail avec maintien de la rémunération, mais également en dehors du temps de travail, sous certaines conditions, avec versement d'une allocation formation.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de formation en alternance permettant aux jeunes de moins de 26 ans ou aux demandeurs d'emploi d'acquérir une qualification professionnelle (diplôme d'Etat, CQP de la branche, titre professionnel agréé par la CPNEF du sport...) et de répondre aux besoins en qualification des structures.

La période de professionnalisation permet de favoriser le maintien en activité et de développer la professionnalisation des salariés en CDI, par l'acquisition d'un diplôme, titre, certification, ou d'une qualification reconnue par la branche, notamment via la Validation des Acquis et de l'Expérience.

Le droit individuel à la formation (DIF)

Depuis le 7 mai 2005, chaque salarié a la possibilité de demander à bénéficier d'une formation dans le cadre de son DIF selon les dispositions légales en vigueur.

24 AGEFOS-PME RÉGIONALES, 84 IMPLANTATIONS TERRITORIALES

SIÈGE NATIONAL : 187, quai de Valmy, 75010 PARIS www.agefos-pme.com

ALSACE

28, Rue Kilbs - Bischoffsheim, BP 145, 67214 Obernai cedex
Tél. 03 88 49 41 51 – www.agefos-pme-alsace.com

AQUITAINE

7, av. du Millac, 33370 Artigues-près-Bordeaux
Tél. 05 57 77 34 84 – www.agefos-pme-aquitaine.com

AUVERGNE

52-54, bd Berthelot, BP 407, 63011 Clermont-Ferrand cedex 01
Tél. 04 73 31 95 95 – www.agefos-pme-auvergne.com

BASSE-NORMANDIE

8, rue d'Atalante, CITTIS, BP 10268,
14209 Hérouville Saint-Clair cedex
Tél. 02 31 50 17 17 – www.agefos-pme-bn.com

BOURGOGNE

5, rue Louis de Broglie, BP 56623, 21000 Dijon cedex
Tél. 0820 42 00 51 – www.agefos-pme-bourgogne.com

BRETAGNE

2, rue au Duc, CS 56422, 35064 Rennes cedex
Tél. 02 99 78 47 20 – www.agefos-pme-bretagne.com

CENTRE

4, place Jean-Monnet, 45000 Orléans
Tél. 02 38 62 62 18 – www.agefos-pme-centre.com

CHAMPAGNE-ARDENNE

Centre d'affaires Santos Dumont, BP 286,
51687 Reims cedex 2
Tél. 03 26 83 58 80
www.agefos-pme-champagneardenne.com

CORSE

Forum de Fango, 8, av. Jean-Zuccarelli, 20200 Bastia
Tél. 04 95 23 76 00 – www.agefos-pme-corse.com

FRANCHE-COMTÉ

2, rue de l'Industrie, 25042 Besançon cedex
Tél. 0820 42 00 51 – www.agefos-pme-fc.com

GUADELOUPE

Immeuble Arno Sons, Zac de Houëlbourg sud II
97122 Baie-Mahault
Tél. 05 90 26 93 62 – www.agefos-pme-guadeloupe.com

GUYANE

Bât. D, Domaine de Mont-Lucas, BP 571, 97333 Cayenne cedex
Tél. 05 94 25 40 40 – www.agefos-pme-guyane.com

HAUTE-NORMANDIE

27, place Saint-Marc, 76000 Rouen
Tél. 02 35 88 82 75 – www.agefos-pme-hn.com

ÎLE-DE-FRANCE

11, rue Hélène, 75849 Paris cedex 17
Tél. 0826 301 311 – www.agefos-pme-iledefrance.com

LA RÉUNION

32, rue de la Cayenne, BP 310, 97458 Saint-Pierre cedex
Tél. 02 62 96 11 80 – www.agefos-pme-reunion.com

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Zac de Tournezy, Bât. A4, Plan Louis-Jouvet, CS 10015
34078 Montpellier cedex 3
Tél. 04 67 07 04 50 – www.agefos-pme-lr.com

LIMOUSIN

96, av. Emile-Labussière, BP 1233, 87054 Limoges cedex
Tél. 05 55 79 05 33 – www.agefos-pme-limousin.com

LORRAINE

3, rue de Berlangue, 57140 Woippy
Tél. 03 87 32 03 90 – www.agefos-pme-lorraine.com

MARTINIQUE

Zone de Manhity, Immeuble Sera, 97232 Le Lamentin
Tél. 05 96 42 80 00 – www.agefos-pme-martinique.com

MIDI-PYRÉNÉES

Parc Technologique du Canal, 14, av. de l'Europe,
Bât. Houston, BP 42125, 31521 Ramonville St-Agne cedex
Tél. 05 62 26 83 26 – www.agefos-pme-midipyrenees.com

NORD-PAS-DE-CALAIS / PICARDIE

Rue de l'Île mystérieuse, 80440 Boves
Tél. 03 22 35 42 52 – www.agefos-pme-nordpicardie.com

PAYS-DE-LOIRE / POITOU-CHARENTES

1, square de la Nlle France, BP 20548, 49305 Cholet cedex
Tél. 02 41 49 14 40 – www.agefos-pme-plpc.com

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

146, rue du Paradis, CS 30001, 13294 Marseille cedex 06
Tél. 04 91 14 08 80 – www.agefos-pme-paca.com

RHÔNE-ALPES

Les Jardins d'entreprise, 213, rue de Gerland, BP 7077
69348 Lyon cedex 07
Tél. 04 72 71 55 30 – www.agefos-pme-ra.com

GUIDE DES
FORMATIONS
DE HANDBALL
2011-2012

OUTILS DE FORMATION

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Elle peut être utilisée pour les PB, DE et DES (renseignement auprès de votre Direction départementale de la jeunesse et des sports).

Les Brevets fédéraux - Formalités : remplissez le formulaire à disposition auprès du CTS chargé des formations dans votre Ligue.

Description : elle permet de prendre en compte vos connaissances et votre expérience et de vous positionner dans le dispositif de formation.

ANIM'H@ND

informer —> échéance 2012 —> former

En 2007-2008, Anim'h@nd était un site à vocation informative. Vous consultiez les 180 documents pédagogiques en libre accès.

Mieux connaître vos besoins en formation pour mieux y répondre : en septembre 2008, Anim'h@nd a changé de plateforme. Les documents sont toujours en libre consultation mais leur accès se fait par un login et un mot de passe.

Ce changement permet d'évaluer le site pour mieux coller à votre demande en formation, de personnaliser les pages en fonction de vos préférences, de diversifier les médias en insérant des séquences vidéos, de vous informer si vous le souhaitez des dernières parutions.

Enrichir l'offre de formation, proposer des « quizz », des documents « connaissances », témoigner de l'activité des comités et ligues...

Anim'h@nd se prépare à la formation à distance. Intégré au dispositif de formation fédéral et en complément des stages et des productions de la FFHB, Anim'h@nd sera une aide à la formation des cadres bénévoles, des animateurs ; doté d'outils spécifiques au e-learning, Anim'h@nd visera l'amélioration des compétences des animateurs.

Adresse du site : <http://www.animhand.com>



LA CARTE DE L'ENTRAÎNEUR

Elle vous est délivrée par l'équipe technique régionale ou la direction technique nationale en fonction du diplôme obtenu.

Chaque carte correspond à un diplôme parmi les 8 proposés dans l'architecture des formations.

Pour l'obtenir, vous devez :

- valider le nombre d'heures de formation correspondant,
- satisfaire à l'évaluation finale telle qu'elle est prévue dans les contenus de formation.

Cette carte vous donne alors accès aux formations de niveau supérieur, en regard du même public. Les niveaux "régional" et "interrégional" sont attribués par le conseiller technique sportif, cadre d'état, chargé de la formation au sein de l'ETR. Le niveau "fédéral" est attribué par la DTN.

Le numéro de carte :

- n° de ligue (01 Alsace, 02 Aquitaine, 03 Auvergne...).
- n° de l'année d'attribution (99, 00, 01, 02...).
- n° d'ordre dans l'année de l'obtention de la qualification.
- une lettre permettant de différencier les filières pour les niveaux interrégional et fédéral :
A : Enfants, B : Jeunes, C : Adultes.
- des lettres permettant de différencier les qualifications : AN : Animateur de Handball,
RE : Entraîneur Régional, I : Entraîneur Interrégional, F : Entraîneur Fédéral.

Sa validité :

- 3 ans pour la qualification Animateur.
- 5 ans pour les autres qualifications.

Au-delà, l'entraîneur doit participer à une circonstance de formation ou être engagé dans une formation de niveau supérieur.

LA DOCUMENTATION TECHNIQUE ET LA VIDÉO

La liste des publications techniques peut être consultée sur le site ff-handball.org dans la rubrique "boutique vidéo". Ci-dessous un petit aperçu de ce que vous pourrez y trouver :

- **Approches du handball**, revue de la Direction Technique Nationale. Suivez l'actualité technique du handball national et international, ainsi que des rubriques différenciant les publics encadrés. Des connaissances à l'entraînement, en passant par les formations. Pour vous abonner : <http://www.ff-handball.org/metiers-du-handball/formation/approches/abonnement-2011.html>.
- **La formation initiale des joueurs et joueuses en questions** de Maurice Portes.
- En DVD : **L'École Française d'Entraîneurs ; Jeux et petits jeux**, etc.

Et bien d'autres documentations et DVD...

Pour vous les procurer, consulter la boutique de la FFHB :

<http://www8.boutiqueffhb.fanavenue.com/>

GUIDE DES
FORMATIONS
DE HANDBALL
2011-2012

FINANCEMENT ET TARIFS DES FORMATIONS

COMMENT FINANCER VOTRE PROJET DE FORMATION ?

CAS 1 : Vous êtes bénévole et licencié au sein d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation relative à un diplôme fédéral...

À ce titre, vous bénéficiez d'un tarif réduit sur le coût des formations fédérales. Ce tarif préférentiel est rendu possible par des aides attribuées par l'État dans le cadre de la convention d'objectifs et par des fonds propres de la Fédération dans le cadre de ses orientations politiques.

CAS 2 : Vous êtes salarié au sein d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation relative à un diplôme fédéral...

À ce titre, vous bénéficiez d'une prise en charge par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) auquel votre structure a choisi de cotiser (AGEFOS-PME ou UNIFORMATION) dans le cadre du Plan de Formation.

CAS 3 : Vous êtes salarié ou bénévole d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation relative à un diplôme d'État (BEPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)...

À ce titre, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs permettant la prise en charge partielle ou totale de la formation (Contrat ou période de professionnalisation – Plan de formation – Congé Individuel de Formation – Dispositif Conseil Régional – Dispositif Pôle Emploi)

OBTENIR UN FINANCEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS...

MAIS SURTOUT LA VÔTRE !

Soyez un acteur de la recherche de votre financement.

Soyez incitateur auprès de votre structure, de votre pôle emploi, etc.

Si l'État participe au financement de la formation professionnelle initiale, aux côtés des conseils régionaux notamment, la **formation professionnelle continue** relève prioritairement de **l'employeur**, des **branches professionnelles** (par l'intervention des organismes paritaires collecteurs agréés ou OPCA) et des **conseils régionaux**.

Il existe de **nombreux dispositifs** variant selon votre **situation personnelle**, il est donc important que vous commenciez à **étudier vos droits** dès votre inscription aux épreuves de sélection afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à vous. Voici quelques principes à retenir :

- le droit à une **rémunération** ou à une **aide financière** ne signifie pas que vous en bénéficiez de façon automatique et les dispositifs ne se cumulent pas de façon systématique ;
- vous devez pour chaque type d'aide remplir les conditions requises ;
- **pensez aux éventuels délais pour déposer vos dossiers de demande d'aide** ; pendant votre formation vous n'avez pas le statut d'étudiant : vous êtes **stagiaire de la formation professionnelle**.

QUELQUES CONSEILS À RETENIR

- **Commencer très tôt votre recherche**, bien avant votre entrée en formation (ex : 6 mois pour un CIF, 3 mois pour un plan de formation...).
- **Ne vous contentez pas d'un seul financement**. Certaines prestations (ou aides) peuvent se cumuler (Ministère des sports et Pôle Emploi par exemple).
- **Privilégiez les contrats** (professionnalisation ou apprentissage) si vous êtes en formation professionnelle initiale : préparer un BPJEPS ou un DEJEPS avec votre club.
- **N'hésitez pas à aller voir les liens proposés**.
- **Analyser les différentes informations** car vous cumulez peut-être 2 statuts.

Attention : les dispositifs et les informations sont susceptibles de modifications permanentes. Référez-vous au site internet du financeur

PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

— Si vous n'avez jamais travaillé, ou êtes en cours d'accès à un premier emploi, et si vous êtes à la recherche d'une première qualification professionnelle :

Vous pouvez bénéficier d'une **aide à la formation initiale** dans un établissement public national du ministère des Sports (conditions particulières).

Formations subventionnées par les ministères chargés des Sports et de la Jeunesse : réductions éventuelles des tarifs pour les personnes en formation initiale.

— Si vous avez entre 16 et 25 ans inclus et souhaitez préparer un diplôme en alternance :

Contrat de professionnalisation : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux.

Contrat d'apprentissage : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire dans un centre de formation d'apprentis (CFA) agréé par le conseil régional. Pour plus de précisions vous pouvez consulter le site de la **Fédération nationale des CFA**

— Si vous êtes salarié(e) :

Plan de formation : ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l'entreprise.

Congé individuel de formation (CIF) : après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge par les organismes paritaires agréés (OPCA) pour le CIF.

Droit individuel à la formation (DIF) : le DIF permet à tout salarié de se constituer un crédit de formation de 20 heures par an, dans la limite de 120 heures ; après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge en totalité ou en partie par les organismes paritaires agréés (OPCA).

Période de professionnalisation : période destinée à l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou période de participation à une action de formation dont l'objectif est défini par la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) dont relève l'entreprise.

— Si vous êtes demandeur d'emploi :

La formation professionnelle a pour but de favoriser la **reprise d'activité** pour des personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail ou qui souhaitent engager une **reconversion professionnelle**.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités. Il convient de distinguer deux éléments : le coût de la formation et celui de la rémunération du bénéficiaire de la formation.

Certains dispositifs prévoient la prise en charge du coût de la formation et celui de la rémunération du stagiaire. D'autres dispositifs ne prennent en compte que le financement de la formation ou que celui de la rémunération du stagiaire. Certaines formations ne sont pas du tout prises en charge.

Renseignez-vous auprès d'un **conseiller à l'emploi** dans les agences locales de Pôle emploi qui étudiera votre situation personnelle et votre projet avec vous. Les principaux dispositifs sont :

- **action de formation financée par Pôle emploi** (AFC),
- **action de formation préalable au recrutement** (AFPR),
- **allocation d'aide au retour à l'emploi** (ARE),
- **allocation d'aide au retour à l'emploi formation** (AREF),
- **allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation** (AFDEF),
- **contrat de professionnalisation pour les plus de 25 ans**, inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi gérée par Pôle Emploi.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

— Si vous êtes un licencié dans une association sportive :

Le Centre national pour le développement du sport (CNDS) peut éventuellement apporter un **soutien financier à votre association**. La demande est à déposer auprès des services déconcentrés chargés des sports qui l'instruit : en général la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ou la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP pour les clubs et comités départementaux et la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour les ligues.

— Si vous êtes sportif de haut niveau :

Vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'insertion professionnelle. Pour de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec le **correspondant sport de haut niveau** de votre Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

Vos contacts à la Fédération française de handball :

Service formation : Marie-Lucienne MANIJEAN
tél : 01 46 15 03 70 ; email : ml.manijean@ff-handball.org

Vos autres contacts :

votre agence locale Pôle emploi,
 votre mission locale (16-25ans),
 votre maison de l'emploi,
 votre DDCS ou DDCSPP,
 votre DRJSCS,
 votre Conseil Régional ou votre Conseil Général – service des sports
 votre syndicat professionnel.

EN SAVOIR PLUS SUR LES FINANCEMENTS

Ministère des sports

www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/acces-a-l-emploi/les-aides-au-financement-des/
www.sports.gouv.fr/index/sport-et-competition/sport-de-haut-niveau/

INSEP

www.insep.fr/FR/activites/laformation/SFAE/Documents/COMFINCFORM-WEB.pdf

Service public

www.service-public.fr ; www.rsa.gouv.fr et www.cnous.fr

Ministère du travail

www.emploi.gouv.fr/formation_professionnelle/index.php

Mission locale

www.cnml.gouv.fr/annuaire

Pôle Emploi

www.pole-emploi.fr/candidat/info-formation-@/index.jspz?id=40693

Les OPCA

www.agefos.com ; www.uniformation.fr ; www.fongecif.com

TARIFS DES FORMATIONS 2011-2012

Nouveautés pour la saison 2011-2012 :

- harmonisation des coûts de formation d'**Entraîneur interrégional** entre les différentes mentions (enfants, jeunes et adultes).
- détail des deux coûts pédagogiques :
 - **au coût réel = 9,15 euros de l'heure**, avec possibilité de prise en charge de ces frais pédagogiques par l'organisme mutualisateur auquel le club cotise (AGEFOS ou Uniformations) ;
 - **au coût minoré = subventionné par la FFHB.**

FORMATION	DÉROULEMENT	TARIF 1 coût réel	TARIF 2 coût minoré
NIVEAU INTERRÉGIONAL			
Entraîneur interrégional de handball mentions Enfants, Jeunes et Adultes	en centre de formation : 2 x 35 heures	640,50 euros	175 euros / module
	en formation tutorée : 50 heures	457,50 euros	
	TOTAL : 120 heures (2 modules + stage)	1 098,00 euros	350 euros
Formation continue des cadres (recyclages)		90 euros	
NIVEAU NATIONAL			
Entraîneur fédéral de handball mention Enfants	en centre de formation : 3 x 40 heures	1 098,00 euros	300 euros / module
	en formation tutorée : 40 heures	366,00 euros	
	TOTAL : 160 heures (3 modules + stage)	1 464,00 euros	900 euros
Entraîneur fédéral de handball mentions Jeunes et Adultes	en centre de formation : 4 x 30 heures	1 098,00 euros	320 euros / module
	en formation tutorée : 40 heures	366,00 euros	
	TOTAL : 160 heures (4 modules + stage)	1 464,00 euros	1 280 euros
Formateur de formateurs	1 stage de 4 jours	<i>entièrement pris en charge par la FFHB</i>	
Handensemble	2 stages de 4 jours	?	150 euros / stage

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous trouverez **en annexe** le formulaire d'inscription.

Vous pouvez le remplir en ligne avant de l'imprimer.

Ce formulaire doit être envoyé à votre structure (+ copie au service Formation de la FFHB)

Joindre obligatoirement :

- une photo
- 3 enveloppes libellées à votre adresse et **affranchies à 0,95 €**
- une lettre de motivation
- photocopie de licence FFHB
- photocopie des cartes d'entraîneur et/ou attestation de niveau 3
- un chèque correspondant aux frais pédagogiques
- un chèque de caution d'un montant de 75 €

(en cas de désistement survenant moins de 15 jours avant la date du début de stage, ce chèque sera encaissé. Autrement, il vous est restitué en début de stage)

COORDONNÉES DES LIGUES

01. ALSACE

4, rue Jean-Mentelin, BP 95028
67035 Strasbourg cedex 2
T. 03 88 26 94 55, F. 03 88 26 94 56
0100000@handball-france.eu
www.alsacehand.org

02. AQUITAINE

174, av. du Truc, 33700 Mérignac
T. 05 56 79 67 67, F. 05 56 01 27 50
0200000@handball-france.eu
aquihand.org

03. AUVERGNE

7, rue de la Gaité, 63170 Aubière
T. 04 73 26 26 63, F. 04 73 26 15 26
0300000@handball-france.eu
www.handball-auvergne.org

04. BOURGOGNE

21, rue René-Coty, 21000 Dijon
T. 03 80 68 48 68, F. 03 80 67 22 39
0400000@handball-france.eu
ligue.bourgogne.hand.free.fr

05. BRETAGNE

5, rue Surcouf, CS 44006,
35040 Rennes cedex
T. 02 99 31 33 88, F. 02 99 31 88 59
0500000@handball-france.eu
www.lhbh.com

06. CENTRE

BP 210, 14 rue Sarah-Bernhardt (colis),
28501 Vernouillet cedex
T. 02 37 46 13 70, F. 02 37 42 10 60
0600000@handball-france.eu
www.centre-handball.com

07. CHAMPAGNE-ARDENNE

Maison des associations
63, avenue Pasteur, 10000 Troyes
T. 03 25 78 24 18, F. 03 25 79 09 23
0700000@handball-france.eu
www.ligue-champagne-handball.fr.st

08. CORSE

Résidence Les fleurs-Les bleuets, B6,
av. Maréchal Juin, BP576
20189 Ajaccio cedex 02
T. 09 61 39 86 01, F. 04 95 23 24 20
0800000@handball-france.eu
ligue-corse-de-handball.com

09. CÔTE-D'AZUR

Le Minotaure, 30, av. Henri-Matisse
06200 Nice
T. 04 93 72 45 90, F. 04 93 19 40 40
0900000@handball-france.eu
www.handball-cotedazur.org

10. DAUPHINÉ-SAVOIE

BP 122, 9, place de la convention,
38431 Échirolles cedex
T. 04 76 33 63 63, F. 04 76 33 63 66
1000000@handball-france.eu
www.dauphine-savoie-hand.fr

11. NORD PAS-DE-CALAIS

Villa des Moulins, 43, allée Albert-Samain,
59650 Villeneuve d'Ascq
T. 03 20 10 95 00, F. 03 20 10 95 09
1100000@handball-france.eu
www.handball-5962.net

12. FRANCHE-COMTÉ

19, rue Alain-Savary,
25000 Besançon
T. 03 81 88 56 03, F. 03 81 80 27 73
1200000@handball-france.eu
www.franche-comte-handball.com

13. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports, Parc Club
du Millénaire, Bât. 31,
1025, av. Henri-Becquerel
34000 Montpellier
T. 04 67 82 16 71, F. 04 67 82 16 87
1300000@handball-france.eu
www.llrbh.org

14. LIMOUSIN

3, avenue Maréchal de Lattre de
Tassigny, 87000 Limoges
T. 05 55 30 38 00, F. 05 55 06 20 07
1400000@handball-france.eu
www.handball-limousin.com

15. LORRAINE

Maison Régionale des Sports,
13, rue Jean-Moulin
BP 70001, 54510 Tomblaine
T. 03 83 18 87 11, F. 03 83 18 87 12
1500000@handball-france.eu
www.lorraine-handball.com

16. LYONNAIS

382, rue Garibaldi, 69007 Lyon
T. 04 72 73 18 14, F. 04 72 71 87 82
1600000@handball-france.eu
www.lhbh.org

17. NORMANDIE

Avenue du Général de Gaulle, BP 1,
76350 Oissel
T. 02 35 64 01 47, F. 02 35 64 79 81
1700000@handball-france.eu
www.normandie-handball.org

18. PAYS DE LA LOIRE

2, rue Guynemer,
49500 Segré
T. 02 41 26 26 26, F. 02 41 26 27 00
1800000@handball-france.eu
www.handball-paysdelaloire.fr

19. PARIS ÎLE-DE-FRANCE EST

34, rue Henri-Varagnat,
93143 Bondy cedex
T. 01 48 48 48 81, F. 01 48 47 12 30
1900000@handball-france.eu
www.pife-handball.com

20. PARIS ÎLE-DE-FRANCE OUEST

13, allée Jacques-Brel,
92240 Malakoff
T. 01 46 44 87 68, F. 01 46 48 03 81
2000000@handball-france.eu
www.pifo-handball.com

21. PICARDIE

8, route de Flandres,
60700 Saint-Martin-Longueau
T. 03 44 29 95 30, F. 03 44 29 95 31
2100000@handball-france.eu
www.picardiehandball.com

22. POITOU-CHARENTES

BP 10518, 11 route des Fours à Chauz
16160 Gond-Pontouvre
T. 05 45 69 23 16, F. 05 45 69 46 42
2200000@handball-france.eu
www.lpchand.com

23. PROVENCE-ALPES

Centre Commercial,
111, rue Jean-Mermoz
13272 Marseille cedex 08
T. 04 91 23 04 04, F. 04 91 23 04 09
2300000@handball-france.eu
hand-provence.org

24. MIDI-PYRÉNÉES

19, chemin des Maraîchers,
Résidence Le Clos (Bât. 5),
31400 Toulouse
T. 05 61 25 32 81, F. 05 61 27 22 84
2400000@handball-france.eu
www.midipyrenees-handball.org

25. GUADELOUPE

1107 Immeuble Lafitte, Grand Camp,
97142 Abymes cedex
T. 05 90 91 08 52, F. 05 90 91 15 08
2500000@handball-france.eu

26. GUYANE

Ligue régionale HB, Gymnase Mont-
Lucas, Cité Mont-Lucas, BP 439
97331 Cayenne cedex
T. 05 94 30 04 67, F. 05 94 30 04 67
2600000@handball-france.eu

27. MARTINIQUE

BP 141, Maison des Sports, Texaco,
97202 Fort-de-France cedex
T. 05 96 61 09 19, F. 05 96 61 19 14
2700000@handball-france.eu

28. NOUVELLE-CALÉDONIE

BP 4177, 98846 Nouméa cedex
T. 00 687 28 12 75,
F. 00 687 28 12 75
2800000@handball-france.eu
www.lhbnc.nc

29. POLYNÉSIE FRANÇAISE

BP 52807, 98716 Pïrae
T. 00 689 501 888, F. 00 689 825 501,
2900000@handball-france.eu

30. RÉUNION

Maison des Sports, BP 335,
97494 Sainte-Clotilde Cedex
T. 02 62 21 94 79, F. 02 62 41 47 76
3000000@handball-france.eu

31. MAYOTTE

Maison des Associations à Kavani,
97600 Mamoudzou-Mayotte
T. 0 269 61 06 75, F. 02 69 61 27 55
3100000@handball-france.eu

32. WALLIS ET FUTUNA

Kafika, BP 51, 98600 Wallis
T. 00 681 72 21 88,
F. 00 681 72 23 22
3200000@handball-france.eu

COORDONNÉES DES COMITÉS

01. AIN

Le Clos Dupuis, Rue du Ban Thévenin,
BP 99, 01800 Meximieux
T. 04 74 46 48 36, F. 04 74 46 48 36
1601000@handball-france.eu
www.handballain.org

02. AISNE

M. Denis Dawint, 14, route de Neuilly
02210 Oulchy-la-Ville
2102000@handball-france.eu
comiteaisne.free.fr

03. ALLIER

Mairie annexe, Place du Général-Hoche
03240 Le Montet
T. 04 70 47 38 55
0303000@handball-france.eu
www.handball-auvergne.org/allier/

04. ALPES DE HAUTE-PROVENCE

chez Mme Lila Desjardin,
8, rue du 19 Mars, 04310 Peyrus
T. 04 92 68 18 37
2304000@handball-france.eu

05. HAUTES-ALPES

14, avenue du Commandant-Dumont,
05000 Gap
T. 04 92 52 39 58, F. 04 92 52 39 58
2305000@handball-france.eu

06. ALPES-MARITIMES

Maison Régionale des Sports,
809, bd des Écureuils,
06210 Mandelieu
T. 04 92 97 46 73, F. 04 92 97 46 74
0906000@handball-france.eu
cd06.handball.free.fr

07. - 26. DRÔME - ARDÈCHE

71, rue Latecoere, 26000 Valence
T. 04 75 75 47 75, F. 04 75 75 47 76
1026000@handball-france.eu
www.handball2607.org

08. ARDENNES

Maison départementale des Sports,
route de la Moncelle, 08140 Bazeilles
T. 03 24 26 20 66
0708000@handball-france.eu

09. ARIÈGE

La Résidence, 6 avenue Delcassé,
09110 Aix-les-Thermes
T. 06 85 92 64 32
2409000@handball-france.eu

10. AUBE

Maison des Associations, 63, avenue
Pasteur, bureau 209, 10000 Troyes
T. 03 25 74 83 78, F. 03 25 74 83 78
0710000@handball-france.eu
www.aubehandball.fr

11. AUDE

Maison des Sports,
8, rue Camille-St Saëns
11000 Carcassonne
T. 04 68 72 34 50, F. 04 68 72 37 64
1311000@handball-france.eu
comitehandball11.chez-alice.fr

12. AVEYRON

10, rue des Loriots,
12850 Onet-le-Château
T. 05 65 78 04 16, F. 05 65 78 04 16
2412000@handball-france.eu

13. BOUCHES-DU-RHÔNE

Comité 13 de handball,
Zone Actisud, Bât. 3,
90, Chemin Ruisseau-Mirabeau,
13016 Marseille
T. 04 91 22 09 73, F. 04 91 77 76 94
2313000@handball-france.eu
handball13.free.fr

14. CALVADOS

ZAC Lazzaro, Rue de la Métallurgie,
14460 Colombelles
T. 02 31 83 29 15, F. 02 31 83 35 50
1714000@handball-france.eu
www.handball14.com

15. CANTAL

130, avenue Général Leclerc,
15000 Aurillac
T. 04 71 48 85 03
0315000@handball-france.eu

16. CHARENTE

34 bis, rue de Saintes,
16000 Angoulême
T. 05 45 95 15 08
2216000@handball-france.eu
www.hand16.com

17. CHARENTE-MARITIME

Le Grand Coudret, 100, rue du Dr Jean,
17100 Saintes
T. 05 46 93 66 80
2217000@handball-france.eu

18. CHER

Chemin de St-Ladre, 18000 Bourges
T. 02 48 02 02 49, F. 02 48 02 02 48
0618000@handball-france.eu

19. CORRÈZE

3, rue de la Tour César,
19240 Allasac
T. 05 55 22 83 10
1419000@handball-france.eu

20A. CORSE DU SUD

BP 576, 20189 Ajaccio cedex 2
T. 04 95 23 24 20, F. 04 95 22 73 54
0820000@handball-france.eu

20B. HAUTE-CORSE

Apt. 18, Ent 02,
Résidence des Douanes
11, rue Mondoloni, 20200 Bastia
T. 04 95 23 18 97
0896000@handball-france.eu

21. CÔTE-D'OR

84, route de Dijon, 21600 Longvic
T. 03 80 38 19 47, F. 03 80 38 19 47
0421000@handball-france.eu
comitehandball21.free.fr

22. CÔTE-D'ARMOR

Maison départementale des sports,
18, rue Pierre-de-Coubertin,
22440 Ploufragan
T. 02 96 76 25 60
0522000@handball-france.eu
www.handball-22.fr

23. CREUSE

L'Âge Bouvier, 23300 La Souterraine
T. 09 61 58 11 09
1423000@handball-france.eu

24. DORDOGNE / PÉRIGORD

Maison des sports du Conseil général,
46, rue Kléber,
24000 Périgueux
T. 05 53 04 31 45, F. 05 53 03 37 23
0224000@handball-france.eu

25. DOUBS

16, chemin Joseph-Courvoisier,
25000 Besançon
T. 03 81 25 00 86, F. 03 81 25 00 86
1225000@handball-france.eu
handball-doubs.org

26. - 07. DRÔME - ARDÈCHE

71, rue Latecoere, 26000 Valence
T. 04 75 75 47 75, F. 04 75 75 47 76
1026000@handball-france.eu
www.handball2607.org

27. EURE

BP 57, 27800 Brionne
T. 02 32 44 31 38, F. 02 32 44 23 99
1727000@handball-france.eu

28. EURE-ET-LOIR

5, rue Léon-Haricot, appt 4,
28100 Dreux
T. 02 32 60 23 18
0628000@handball-france.eu
www.comite28hand.org

29. FINISTÈRE

31, route de Quimper,
29800 Landerneau
T. 02 98 21 61 76, F. 02 98 21 79 31
0529000@handball-france.eu
perso.wanadoo.fr/handball29

30. GARD

BP 50100, 3, rue Scatisse,
30010 Nîmes cedex 04
T. 04 66 04 14 89, F. 04 66 38 37 65
1330000@handball-france.eu
www.handball30.org

31. HAUTE-GARONNE

7, rue André-Citroën, 31130 Balma
T. 09 65 18 43 57
2431000@handball-france.eu

32. GERS

Chez Mme M.-F. Monties
5, place de la Fontaine,
32810 Preignan
T. 05 62 07 32 50, F. 05 62 07 12 89
2432000@handball-france.eu

- 33. GIRONDE**
174, avenue du Truc,
33700 Mérignac
T. 05 56 43 09 13, F. 05 56 50 32 89
0233000@handball-france.eu
www.comite-gironde-handball.fr
- 34. HÉRAULT**
Maison des Sports,
200, avenue du Père-Soulas,
34094 Montpellier cedex 5
T. 04 67 41 78 34, F. 04 67 66 12 45
1334000@handball-france.eu
comitehandball34.free.fr
- 35. ILLE-ET-VILAINE**
138, avenue de Cucillé,
35065 Rennes cedex
T. 02 99 54 67 58, F. 02 99 54 35 19
0535000@handball-france.eu
comitehand35.pagesperso-orange.fr
- 36. INDRÉ**
89/15, allée des Platanes,
Maison départementale des Sports,
36000 Châteauroux
T. 02 54 35 55 42
0636000@france-handball.eu
- 37. INDRÉ-ET-LOIRE**
Maison des sports de Touraine,
Rue de l'aviation
ZA les Papillons, BP 100,
37210 Parçay-Meslay
02 47 40 25 25 02 47 40 25 25
0637000@handball-france.eu
- 38. ISÈRE**
Maison départementale des sports,
7, rue de l'Industrie, 38320 Eybens
T. 04 76 22 18 10, F. 04 76 29 41 14
1038000@handball-france.eu
www.handballisere.fr
- 39. JURA**
c/o Mme Sergine FRAINEAU
27, rue Perrin, 39000 Lons-le-Saulnier
T. 03 84 24 62 69
1239000@handball-france.eu
- 40. LANDES**
2, rue Théodore-Foix,
40000 Mont-de-Marsan
T. 05 58 75 67 96, F. 05 58 75 67 96
0240000@handball-france.eu
- 41. LOIR-ET-CHER**
Maison des sports, CDOS 41,
BP 50050, 1, avenue de Châteaudun,
41913 Blois cedex 9
T. 02 54 42 76 86
0641000@handball-france.eu
- 42. LOIRE**
Maison départementale des Sports,
4, rue des Trois Meules
42100 Saint-Étienne
T. 04 77 59 56 86
1642000@handball-france.eu,
www.handoire42.fr
- 43. HAUTE-LOIRE**
7, rue Burel, 43000 Le Puy-en-Velay
T. 04 71 02 55 86, F. 04 71 05 26 77
0343000@handball-france.eu
- 44. LOIRE-ATLANTIQUE**
Maison des Sports,
44, rue Romain-Rolland,
BP 90312, 44103 Nantes cedex 4
T. 02 40 46 00 39, F. 02 40 46 00 59
1844000@handball-france.eu
www.handball44.eu
- 45. LOIRET**
46, rue de l'abattoir, BP 86,
45503 Gien cedex
T. 02 38 38 17 10, F. 02 38 67 15 71
0645000@handball-france.eu
- 46. LOT**
Chez J.-Michel Chalade Cancel
46500 Gramat
T. 05 65 33 10 03, F. 05 65 33 40 75
2446000@handball-france.eu
- 47. LOT-ET-GARONNE**
7, rue Étienne-Dolet, 47000 Agen
T. 06 15 47 04 10
0247000@handball-france.eu
- 48. LOZÈRE**
c/o Brigitte Branco, Fontanilles D8,
48000 Mende
0248000@handball-france.eu
- 49. MAINE-ET-LOIRE**
Maison des Sports,
49 bis, rue des Perrins, BP 43527
49135 Les Ponts de Cé cedex
T. 02 41 79 49 66, F. 02 41 79 49 67
1849000@handball-france.eu
www.handball49.com
- 50. MANCHE**
BP 263, 48, impasse Schweitzer,
50003 Saint-Lô cedex
T. 02 33 05 16 22, F. 02 33 05 16 17
1750000@handball-france.eu
www.comite-handball50.asso.fr
- 51. MARNE**
BP 211, 51686 Reims cedex 2
T. 03 26 87 35 67, F. 03 26 87 35 67
0751000@handball-france.eu
c51handball.free.fr
- 52. HAUTE-MARNE**
10, avenue de la République,
52140 Val-de-Meuse
T. 03 25 90 26 76
0752000@handball-france.eu
- 53. MAYENNE**
BP 91035, Maison des sports,
109, avenue Pierre-de-Coubertin,
53010 Laval cedex
T. 02 43 56 57 58, F. 02 43 53 30 48
1853000@handball-france.eu
- 54. MEURTHE-ET-MOSELLE**
Maison régionale des sports de
Lorraine, 13, rue Jean-Moulin,
BP 70001, 54510 Tomblaine
T. 03 83 18 88 10, F. 03 83 18 88 11
1554000@handball-france.eu
www.comite54handball.com
- 55. MEUSE**
9, avenue du 94^e RI, 55000 Bar-le-Duc
T. 03 29 45 30 01, F. 03 29 45 30 01
1555000@handball-france.eu
hand55.e-monsite.com
- 56. MORBIHAN**
48, avenue Ambroise-Croizat,
56600 Lanester
T. 02 97 76 37 32
0556000@handball-france.eu
www.morbihand.org
- 57. MOSELLE**
BP 12 123, 48 route de Thionville,
57053 Metz cedex 02
T. 03 87 32 98 16, F. 03 87 31 23 10
1557000@handball-france.eu
www.handball-moselle.com
- 58. NIÈVRE**
Place de la Victoire,
58260 La Machine
T. 03 86 50 87 86
0458000@handball-france.eu
- 59. NORD**
Maison départementale des sports,
26, rue Denis-Papin,
59650 Villeneuve d'Ascq
T. 03 20 59 92 49
1159000@handball-france.eu
www.handball-5962.net/site_c59
- 60. OISE**
2 bis, rue Bernard-Palissy,
ZAC de Ther,
60000 Beauvais
T. 03 44 47 73 40, F. 03 44 47 70 31
2160000@handball-france.eu
- 61. ORNE**
2, rue du 104^e RI
61200 Argentan
T. 02 33 36 23 01, F. 02 33 39 59 33
1761000@handball-france.eu
www.ornehandball.com
- 62. PAS-DE-CALAIS**
Maison des Sports, 9, rue Jean-Bart,
62143 Angres
T. 03 21 72 67 35, F. 03 21 72 67 40
1162000@handball-france.eu
- 63. PUY-DE-DÔME**
Centre d'Affaires Auvergne,
15 bis, rue du Pré la Reine
63000 Clermont-Ferrand
T. 06 21 23 01 80, F. 04 73 90 16 49
0363000@handball-france.eu
www.handball-
auvergne.org/puyDeDome/
- 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**
Centre départemental Nelson-Paillou,
12, av. du Prof. Garrigou-Lagrange,
64000 Pau
T. 05 59 14 18 70, F. 05 59 14 18 71
0264000@handball-france.eu
www.hand64.com
- 65. HAUTES-PYRÉNÉES**
24, rue Georges-Lassalle,
65000 Tarbes
T. 05 62 34 66 39, F. 05 62 51 35 07
handball65@wanadoo.fr,
2465000@handball-france.eu

- 66. PYRÉNÉES-ORIENTALES**
Maison départementale des Sports,
Rue René-Duguay-Trouin,
66000 Perpignan
T. 04 68 52 30 95, F. 04 68 35 39 09
1366000@handball-france.eu
comitehandball66.free.fr
- 67. BAS-RHIN**
Maison des Sports,
4, rue Jean-Mentelin, BP 95028
67035 Strasbourg cedex 2
T. 03 88 26 94 37, F. 03 88 26 94 40
0167000@handball-france.eu
- 68. HAUT-RHIN**
3, rue de Thann, 68200 Mulhouse
T. 03 89 43 93 00, F. 03 89 43 39 61
0168000@handball-france.eu
www.comite68-handball.com
- 69. RHÔNE**
289, rue Garibaldi, 69007 Lyon
T. 04 78 58 71 00, F. 04 72 73 28 40
1669000@handball-france.eu,
www.handballrhone.org
- 70. HAUTE-SAÔNE**
7, rue Jean-Alexandre-Couderet,
70000 Vesoul
T. 06 62 56 33 47
1270000@handball-france.eu
- 71. SAÔNE-ET-LOIRE**
BP 124, 71210 Torcy
T. 08 71 38 20 35, F. 03 85 55 26 20
0471000@handball-france.eu
- 72. SARTHE**
Maison départementale des sports,
32, rue Paul-Courboulay
72000 Le Mans
T. 02 43 43 57 64, F. 02 43 43 57 65
1872000@handball-france.eu
www.sarthehandball.com
- 73. SAVOIE**
Maison des Sports,
90, rue Henri-Oreiller,
73000 Chambéry
T. 04 79 85 80 95, F. 04 79 85 80 96
1073000@handball-france.eu
www.savoiehandball.fr
- 74. HAUTE-SAVOIE**
Résidence Grenette,
54, avenue Général de Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
T. 04 50 97 69 05, F. 04 50 25 70 95
1074000@handball-france.eu
www.handball74.org
- 75. PARIS**
36, rue Émeriau, 75015 Paris
T. 01 45 78 87 81, F. 01 45 79 72 84
2075000@handball-france.eu
www.handball75.com
- 76. SEINE-MARITIME**
38, Place Eugène-Delacroix,
76120 Grand Quevilly
T. 02 35 69 76 95, F. 02 35 67 13 36
secretariat@handball76.asso.fr ou
1776000@handball-france.eu
www.handball76.com
- 77. SEINE-ET-MARNE**
30, avenue Georges-Pompidou,
77000 Melun
T. 01 64 09 00 77, F. 01 60 68 13 99
1977000@handball-france.eu
www.hand77.com
- 78. YVELINES**
7, passage Paul-Langevin,
78370 Plaisir
T. 01 30 54 09 60, F. 01 34 81 19 52
2078000@handball-france.eu
www.comite78-handball.org
- 79. DEUX-SÈVRES**
6, rue de l'Abreuvoir, 79000 Niort
T. 05 49 06 61 15, F. 05 49 06 61 17
2279000@handball-france.eu
www.comitehandball.com
- 80. SOMME**
Place du 8 mai 1945, 80450 Camon
T. 03 22 49 00 00, F. 03 22 49 00 00
2180000@handball-france.eu
www.handballsomme.com
- 81. TARN**
Maison des Comités,
148, avenue Dembourg, 81000 Albi
T. 05 63 46 30 13, F. 05 63 46 23 39
2481000@handball-france.eu
- 82. TARN-ET-GARONNE**
Les Farguettes,
82400 Valence d'Agen
T. 06 19 89 56 12
2482000@handball-france.eu
handball82.free.fr
- 83. VAR**
Maison des sports l'Hélianthe,
Rue Émile-Ollivier
83000 Toulon
T. 04 94 46 18 34 04 94 46 12 60
0983000@handball-france.eu
www.handball83.org
- 84. VAUCLUSE**
Maison départementale des sports,
4725 Rocade Charles de Gaulle
84000 Avignon
T. 04 90 27 96 26, F. 04 90 27 96 70
2484000@handball-france.eu
- 85. VENDÉE**
BP 241,
85006 La Roche-sur-Yon cedex
T. 02 51 44 27 11, F. 02 51 44 27 45
1885000@handball-france.eu
handballvendee.free.fr
- 86. VIENNE**
Parc des Sports des Écluzelles,
Rue Leclanché
86360 Chasseneuil-du-Poitou
T. 05 49 62 59 66, F. 05 49 62 59 66
2286000@handball-france.eu
www.comite86handball.com
- 87. HAUTE-VIENNE**
35, bd de Beaublanc, Bureau 25,
87100 Limoges
T. 05 55 77 43 93, F. 05 55 77 43 93
1487000@handball-france.eu
- 88. VOSGES**
c/o Rachel Masson,
31a, rue de Provence,
bât. Les Sapins, 88400 Gerardmer
T. 03 29 60 40 08, F. 03 29 60 40 08
1588000@handball-france.eu
www.handballcomite88.com
- 89. YONNE**
Maison des Sports, 12, bd Galliéni,
89000 Auxerre
T. 03 86 52 48 11, F. 03 86 52 48 11
0489000@handball-france.eu
comiteh89.free.fr
- 90. TERRITOIRE DE BELFORT**
Chez M. Géraud Bruey,
6, rue Siegfried, 90000 Belfort
T. 03 84 57 00 99
1290000@handball-france.eu
- 91. ESSONNE**
1, rue du Languedoc,
91220 Breteigny-sur-Orge
T. 01 69 88 90 30, F. 09 56 60 03 88
2091000@handball-france.eu
www.cdhbe.com
- 92. HAUTS-DE-SEINE**
9, allée Jacques-Brel, 92240 Malakoff
T. 01 45 29 02 01, F. 01 45 29 01 41
2092000@handball-france.eu
www.comitehandball92.com
- 93. SEINE-SAINT-DENIS**
66, rue du Général-Leclerc,
93220 Gagny
T. 01 43 02 78 99, F. 01 43 81 34 39
1993000@handball-france.eu
www.hand93.com
- 94. VAL-DE-MARNE**
9, avenue d'Arromanches, BP 321,
94103 Saint-Maur cedex
T. 01 48 85 25 62, F. 01 48 85 82 80
hand.94@wanadoo.fr
www.hand94.org
- 95. VAL D'OISE**
CDOS Maison des Comités,
106, rue des Bussys
95600 Eaubonne
T. 01 34 06 00 25, F. 01 34 06 00 38
1994000@handball-france.eu
www.cdhbvo.fr

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS 2011-2012

AOÛT 2011	5-29, Celles-sur-Belle	Entraîneur fédéral enfants
SEPTEMBRE 2011	2-4, Monaco	Recyclage (zone sud-est)
	2-4, Annecy	Formation professionnelle continue Équipes Projet (national)
	13, Paris	Formation professionnelle continue GNRI
OCTOBRE 2011	4-6, Pontault-Combault	Formation professionnelle continue GNRA et GNP
	21-24, Toulouse	Entraîneur interrégional jeunes (zone sud-ouest, 1 ^{er} module)
	fin octobre, Eaubonne	Recyclage / TIBY
NOVEMBRE 2011	8-10, Bourges	Stage Handensemble 1
	21-25, Nîmes	Entraîneur interrégional enfants (zone sud-est, 1 ^{er} module)
	21-25, Boulouris	Entraîneur interrégional adultes (zone sud-est, 1 ^{er} module)
	28 nov.-2 déc., Abbeville	Entraîneur interrégional enfants (zone nord-ouest, 1 ^{er} module)
DÉCEMBRE 2011	5-9, Dunkerque	Entraîneur interrégional jeunes (zone nord-ouest, 1 ^{er} module)
	9-11, Montpellier	Formation professionnelle continue Équipes Projet (secteur)
	12-15, Montpellier	Entraîneur fédéral adultes (1 ^{er} module)
	12-15, Chambéry	Entraîneur interrégional jeunes (zone sud-est, 1 ^{er} module)
	12-16, Lyon	Entraîneur interrégional enfants (zone nord-est, 1 ^{er} module)
	12-16, Lyon	Entraîneur interrégional jeunes (zone nord-est, 1 ^{er} module)
	12-16, Lyon	Entraîneur interrégional adultes (zone nord-est, 1 ^{er} module)
	12-16, Pau	Entraîneur interrégional adultes (zone sud-ouest, 1 ^{er} module)
14-17, Angoulême	Entraîneur interrégional enfants (zone sud-ouest, 1 ^{er} module)	
JANVIER 2012	9-12 ?, Paris	18 ^e École française d'entraîneurs
	9-12, Chambéry	Entraîneur fédéral jeunes (1 ^{er} module)
	9-13, Nantes	Entraîneur interrégional adultes (zone nord-ouest, 1 ^{er} module)
	10, Paris	Formation professionnelle continue GNRI
	30 janv.-3 fév.,	Colloque CTF zone nord-est
FÉVRIER 2012	3-5, lieu à déterminer	Formation professionnelle continue Équipes Projet (secteur)
	25-27, Haute-Savoie	Recyclage (zone sud-est)
MARS 2012	3-4, Nîmes	Entraîneur interrégional jeunes (zone sud-est, 2 ^e module)
	12-15, Toulouse	Entraîneur fédéral jeunes (2 ^e module)
	12-16, Vernon	Entraîneur interrégional enfants (zone nord-ouest, 2 ^e module)

MARS 2012 (suite)	12-16, Vernon	Recyclage Entraîneur interrégional enfants
	19-23, Montpellier	Entraîneur interrégional adultes (zone sud-est, 2 ^e module)
	19-23, Istres	Entraîneur interrégional enfants (zone sud-est, 2 ^e module)
	19-23, Strasbourg	Entraîneur interrégional enfants (zone nord-est, 2 ^e module)
	19-23, Strasbourg	Entraîneur interrégional jeunes (zone nord-est, 2 ^e module)
	19-23, Strasbourg	Entraîneur interrégional adultes (zone nord-est, 2 ^e module)
	26-29, <i>lieu à déterminer</i>	Formateur de formateurs
	<i>date à déterminer</i> , Rennes / Lorient	Recyclage Entraîneur interrégional jeunes et adultes
AVRIL 2012	4-6, Lyon	Recyclage / Interpôles masculins
	4-7, (Centre)	Entraîneur interrégional enfants (zone sud-ouest, 2 ^e module)
	11-14, Istres	Entraîneur interrégional jeunes (zone sud-est, 3 ^e module)
	16-20, Bordeaux	Entraîneur interrégional adultes (zone sud-ouest, 2 ^e module)
	16-20, Besançon	Entraîneur fédéral jeunes (3 ^e module)
	20-22, Dijon	Recyclage / SDF masculins
	23-26, Dijon	Entraîneur fédéral adultes (2 ^e module)
	24, Paris	Formation professionnelle continue GNRI
	<i>date à déterminer</i> , Bègles	Entraîneur interrégional jeunes (zone sud-ouest, 2 ^e module)
MAI 2012	7-11, <i>lieu à déterminer</i>	Stage Handensemble 2
	14-18, Angers	Entraîneur interrégional jeunes (zone nord-ouest, 2 ^e module)
	17-19, Besançon	Recyclage / Interpôles féminins
	21-25, LIFE	Entraîneur interrégional adultes (zone nord-ouest, 2 ^e module)
	29 mai-1 ^{er} juin, <i>lieu à déterminer</i>	Colloque national des CTS
JUIN 2012	22-24, Paris	Colloque national « Formation initiale »
	26-28, <i>lieu à déterminer</i>	Formation professionnelle continue GNRA et GNP
	fin juin, La Toussuire	Entraîneur fédéral jeunes (4 ^e module)
	<i>date à déterminer</i> , Aquitaine	Recyclage (zone sud-ouest)
	<i>lieu à déterminer</i> , Pauillac	Recyclage / 5 ^e Rencontres Guy Otternaud
	<i>date et lieu à déterminer</i>	Colloque CTF zone sud-ouest
	<i>date et lieu à déterminer</i>	Entraîneur D1M, ProD2M et D1F
<i>date et lieu à déterminer</i>	Responsables de centre de formation	
JUILLET 2012	<i>date à déterminer</i> , Apt	Recyclage / RV Georges Petit

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

STAGE DE FORMATION

À retourner au service Formation de la FFHB accompagné des pièces complémentaires nécessaires (cf. p. 42 du guide).
Les dossiers incomplets seront retournés.

INTITULÉ DU STAGE :

RÉFÉRENCE :

DATE ET LIEU :

STAGIAIRE

Nom Prénom

Sexe M F N° de licence

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance Profession

Téléphone Portable

Email

Équipe entraînée Niveau

Qualifications fédérales

Diplôme d'État Année

Diplôme universitaire Année

Autre diplôme Année

Catégorie professionnelle : **1. Ouvrier non qualifié :** **2. Ouvrier qualifié :** **3. Employé :**

4. Technicien : **5. Ingénieur, cadre :** **6. Dirigeant salarié :** **7. Dirigeant bénévole :**

Date Signature du candidat

STRUCTURE DE RATTACHEMENT DU STAGIAIRE

Nom de la structure

Nom du correspondant de la structure

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Fax

N° SIRET

Date Cachet de la structure

FRAIS PÉDAGOGIQUES (cf. page 38)

Tarif réduit : (cf. page 38, cas 1) Coût réel : (cf. page 38, cas 2 et 3)

BILAN DE COMPÉTENCES DU CANDIDAT

Nom du CTS :

Avis :

.....

.....

Date Signature du CTS